

DIPLÔMÉS 2008 DE MASTER PROFESSIONNEL : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Contexte : Dans l'organisation LMD, le Master professionnel constitue le versant professionnel du cursus M (Bac + 5).

Méthodologie : Cette enquête porte sur la 3^{ème} promotion de Master professionnel : les diplômés 2008. Ces derniers ont été interrogés en décembre 2010 sur leur situation 30 mois après l'obtention du Master.

Les observatoires des 4 universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2) ont envoyé les questionnaires, effectué les relances (par mail, postales et/ou téléphoniques)

ainsi que la saisie informatique des questionnaires.

L'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORES B) a ensuite analysé les données régionales de cette étude.

Pour la région Bretagne, 3366 diplômés¹, répartis dans 153 spécialités de Master professionnel, ont été interrogés. 2298 ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponses de 68%.

Les résultats présentés dans ce document concernent uniquement la population répondante (2298 diplômés).

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

Profil des diplômés

La population répondante est composée de 56% de femmes et de 44% d'hommes.

L'âge médian² lors de l'obtention du Master est de 24 ans.

94% des répondants sont de nationalité française.

Parcours d'études³

84% des répondants possèdent un Bac général. La série scientifique est la plus représentée (43%). Elle est suivie par la série économique et sociale (28%).

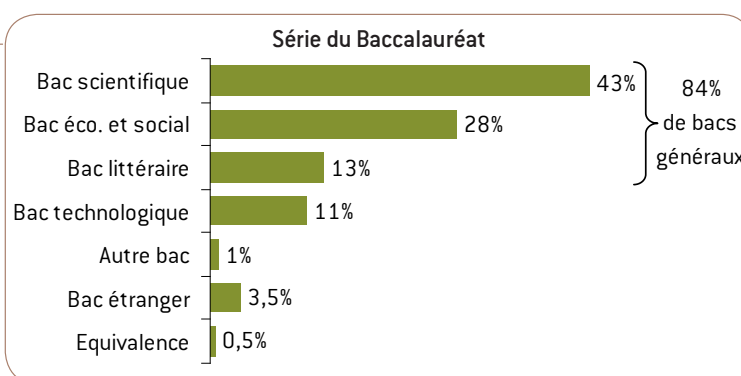
11% sont titulaires d'un Bac technologique, principalement d'un Bac STG (5,8%) ou d'un Bac STI (4,6%).

47% des répondants ont obtenu leur Bac avec mention.

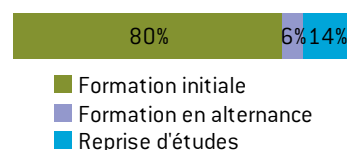
73% ont obtenu leur Bac à l'heure (18 ans ou moins).

80% ont suivi leur Master professionnel au titre de la formation initiale. La formation en alternance concerne 6% des diplômés. 14% se sont inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études.

18% des individus inscrits en formation initiale travaillaient pendant la formation de 2^{ème} année de Master (15,5% pour les diplômés 2007).



Régime d'inscription en 2^{ème} année de Master



(1) Sont concernés dans cette étude uniquement les diplômés inscrits administrativement au sein d'une université. Les diplômés des grandes écoles ne sont donc pas représentés dans cette enquête.

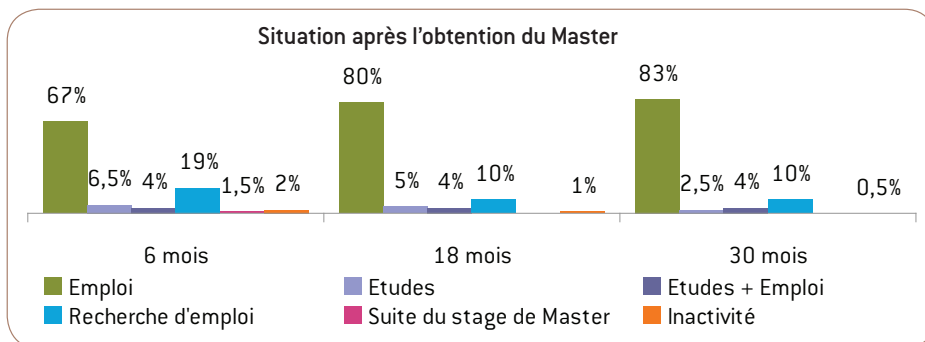
(2) La médiane sépare la population en deux parties égales. Ici, la moitié de la population est âgée de moins de 24 ans lors de l'obtention du Master professionnel, l'autre moitié est âgée de plus de 24 ans.

(3) Les données concernant le parcours d'études (à l'exception du régime d'inscription en Master professionnel) portent uniquement sur les diplômés inscrits en formation initiale ou en formation en alternance, soit 86% des répondants.

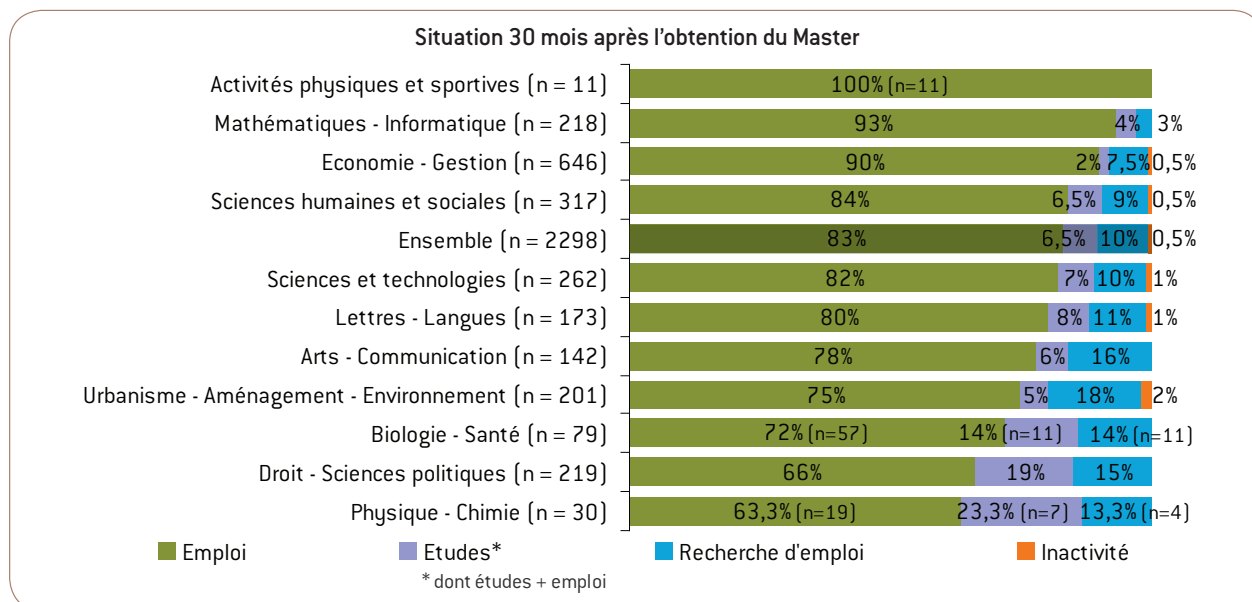
DEVENIR DES DIPLÔMÉS

83% des diplômés exercent un **emploi 30 mois après** l'obtention du Master professionnel. Le taux d'emploi est passé de 67% (à 6 mois) à 83% (à 18 mois), enregistrant ainsi une progression de 24%. Le taux de recherche d'emploi a diminué de 47% entre 6 et 18 mois après l'obtention du Master et s'est stabilisé à 10% dès 18 mois. De même, la part des diplômés uniquement en poursuite d'études a diminué de 62% et atteint 2,5% à 30 mois.

Notons que la situation à 18 mois est exactement identique à celle observée pour les diplômés 2007. En revanche, nous ne pouvons pas mettre en perspective la situation à 30 mois avec celle relevée pour les diplômés 2007 car ces derniers ont été interrogés avec un recul de 18 mois.



Pour une meilleure lisibilité de l'analyse, les 153 spécialités de Master professionnel ont été regroupées en 11 grands domaines de formation. La situation à 30 mois diffère en fonction des domaines de formation.



En effet, au moins 9 diplômés sur 10 exercent un emploi dans les domaines « Activités physiques et sportives » (100% mais seulement 11 individus concernés), « Mathématiques - Informatique » (93%), et « Economie - Gestion » (90%).

Les taux d'emploi les plus faibles sont observés dans les domaines « Physique - Chimie », « Droit - Sciences politiques » et « Biologie - Santé » avec moins de 3 diplômés sur 4 en emploi. Ces 3 domaines sont également ceux qui enregistrent les taux de poursuite d'études les plus élevés : « Physique - Chimie » (23,3% mais seulement 7 individus concernés), « Droit - Sciences politiques » (19%) et « Biologie - Santé » (14% mais seulement 11 individus concernés).

POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER PROFESSIONNEL

16% des diplômés (n = 367) ont poursuivi au moins une année d'études après le Master.

7% ont poursuivi une seule année d'études, 5% ont suivi 2 années de formation, et 4% ont poursuivi 3 années d'études.

97 diplômés ont poursuivi une seule année d'études immédiatement après l'obtention du Master, soit en 2008-2009. Parmi eux, 29 étaient inscrits dans un autre Master 2 professionnel et 22 préparaient les concours de la Fonction publique.

68 individus ont poursuivi 2 années d'études en 2008-2009 et 2009-2010. En 2009-2010, 27 d'entre eux préparaient le Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) ou le concours de la magistrature. 8 se formaient pour obtenir le Diplôme supérieur du notariat.

84 diplômés ont suivi 3 années de formation après le Master (2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011). En 2010-2011, près de la moitié d'entre eux (n=39) étaient inscrits en Doctorat. 23 préparaient le CAPA ou le concours de la magistrature. 6 visaient le Diplôme supérieur du notariat.

SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LE MASTER PROFESSIONNEL

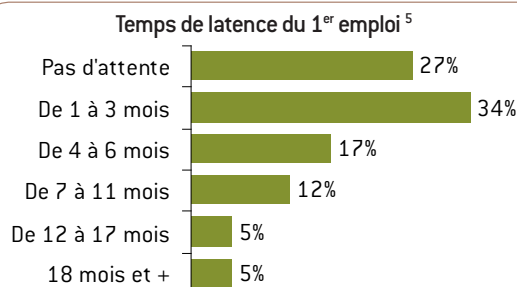
Les données suivantes portent sur les diplômés en emploi 30 mois après l'obtention du Master, soit 83% de l'effectif total.

Accès à l'emploi

61% des diplômés ont accédé à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui ont suivi l'obtention du Master professionnel. Parmi eux, 27% ont obtenu leur 1^{er} emploi dès la sortie du Master.

Le temps de latence médian est de 2 mois.

La réponse à une annonce (22%), le stage de 2^{ème} année de Master (19%), l'envoi d'une candidature spontanée (14%) et l'utilisation des réseaux (12%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé en décembre 2010.



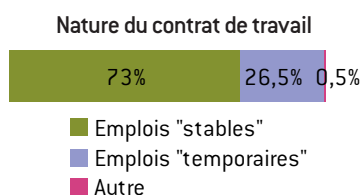
Caractéristiques de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du Master professionnel

60% des diplômés exercent leur 1^{er} emploi depuis l'obtention du Master. Pour les individus ayant changé d'emploi (40%), la durée médiane d'exercice du 1^{er} emploi ⁶ est de 6,5 mois.

73% des diplômés occupent un emploi « stable » en décembre 2010.

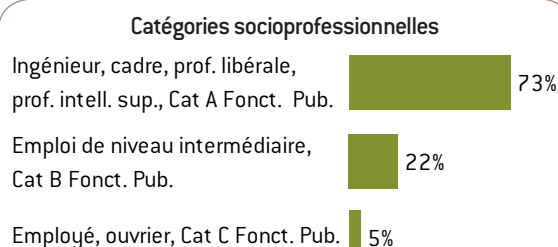
Le taux d'emploi « temporaire » s'élève à 26,5%.

92% des diplômés travaillent à temps complet. 61% des diplômés travaillant à temps partiel n'ont pas choisi ce temps de travail.



Près de 3 diplômés sur 4 (73%) accèdent au statut « Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A Fonction publique ».

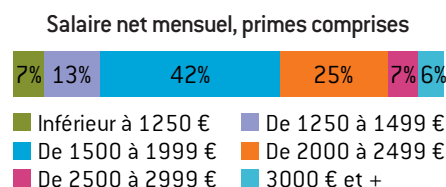
22% exercent un « emploi de niveau intermédiaire, Catégorie B Fonction publique ».



30 mois après l'obtention du Master professionnel, les diplômés perçoivent un salaire net mensuel médian⁷ de 1800 €, primes comprises.

Le salaire net mensuel médian s'élève à 2000 € en Ile-de-France. Il atteint 1700 € en Bretagne et 1762 € dans les autres régions. Pour les emplois exercés à l'étranger, il s'élève à 2000 €.

On relève un écart de 300 € entre le salaire net mensuel médian des hommes (2000 €) et celui des femmes (1700 €).

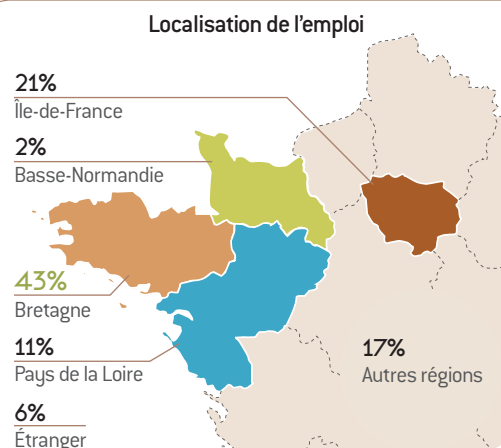


43% des diplômés travaillent en Bretagne⁸. Notons que 21% exercent leur emploi en Ile-de-France.

Les entreprises privées sont le principal employeur (59%) des jeunes diplômés de Master professionnel. Ensuite, nous trouvons la Fonction publique avec 21% des diplômés (9% pour la Fonction publique d'Etat, 9% pour la Fonction publique territoriale et 3% pour la Fonction publique hospitalière) et le milieu associatif (11%).

Les principaux secteurs d'activité dans lesquels exercent les diplômés sont :

- « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (16,5%),
- « Santé humaine et action sociale » (11,8%),
- « Administration publique (hors enseignement) » (11,8%),
- « Information et communication » (11%).



[5] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Master et la date de recrutement. Nous avons exclu de ce calcul les individus en emploi avant de s'inscrire en Master et ayant conservé cet emploi après l'obtention du diplôme ainsi que les répondants ayant poursuivi des études après le Master.

[6] Nous avons exclu de ce calcul les diplômés qui travaillaient avant de s'inscrire en 2^{ème} année de Master et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme.

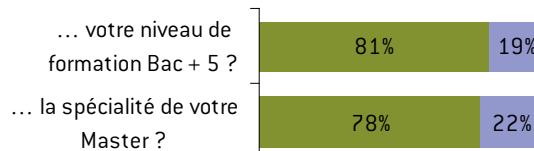
[7] Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base des diplômés exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

[8] Dont 19% en Ile-et-Vilaine, 13% dans le Finistère, 7% dans le Morbihan et 4% dans les Côtes-d'Armor.

81% des diplômés considèrent que l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du Master est en adéquation avec leur niveau de formation.

Pour 78% des diplômés, l'emploi exercé au moment de l'enquête est en adéquation avec la spécialité de leur Master.

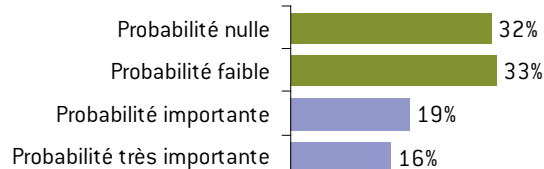
Votre emploi est-il en adéquation avec ...



D'autre part, notons que pour 65% des diplômés, la probabilité de changer d'emploi dans les 6 prochains mois est « faible » voire « nulle ».

En revanche, plus d'un tiers des diplômés (35%) considèrent que leur probabilité de changer d'emploi est « importante » voire « très importante ».

Probabilité de changer d'emploi au cours des 6 prochains mois



DES CONDITIONS D'INSERTION VARIABLES EN FONCTION DU GENRE ...

Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du type de contrat, du temps de travail, de la catégorie socioprofessionnelle et du salaire. Les hommes perçoivent notamment un salaire net mensuel médian supérieur à celui des femmes (2000 € vs. 1700 €). Ces disparités sont toutefois à mettre en relation avec les choix en matière de domaines de formation. En effet, les hommes sont surreprésentés dans les domaines « Sciences et technologies » (87% d'hommes) et « Mathématiques - Informatique » (74%). Or, ces domaines offrent des conditions d'insertion professionnelle nettement supérieures à la moyenne régionale. De même, ils sont moins nombreux à travailler dans la Fonction publique (16% contre 25% pour les femmes) qui propose davantage d'emplois temporaires (62% vs. 14% pour

les entreprises privées) et un salaire net mensuel médian moins élevé (1636 € vs. 1900 € pour les entreprises privées).

... ET DES DOMAINES DE FORMATION

Les diplômés des secteurs « Mathématiques - Informatique », « Sciences et technologies », « Economie - Gestion », « Droit - Sciences politiques » bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes. A titre d'exemple, leur salaire net mensuel médian est supérieur ou égal à 1800 €.

En revanche, les diplômés des secteurs « Sciences humaines et sociales », « Arts - Communication », « Activités physiques et sportives », « Lettres - Langues » et « Urbanisme - Aménagement - Environnement » connaissent une insertion professionnelle moins favorable, qu'il s'agisse du salaire ou du statut (CSP).

Conclusion

18 mois après l'obtention du Master professionnel, le taux d'emploi s'élève à 80%. Ce taux est identique à celui relevé pour les diplômés 2007. A 30 mois, le taux d'emploi atteint 83%.

En décembre 2010, 73% des diplômés occupent un emploi « stable ». 92% travaillent à temps complet. 73% accèdent au statut « Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A Fonction publique ». Leur salaire net mensuel médian s'élève à 1800 €. 43% des diplômés exercent en Bretagne. 59% travaillent dans une entreprise privée et 21% dans la Fonction publique.

Pour plus d'informations

- ➔ Consultez le rapport de l'ORESB : MASTER PROFESSIONNEL, DIPLÔMÉS 2008, QUE SONT-ILS DEVENUS ?, avril 2013.
- ➔ Consultez la revue de l'ORESB n°2 : L'ALTERNANCE CHEZ LES DIPLÔMÉS 2008 DE MASTER PROFESSIONNEL, février 2013.

<http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/etudes>

Contacts

RESPONSABLE DE L'ORESB : CHARGÉE D'ÉTUDES :

Sylvie DAGORNE Amélie GICQUEL
sylvie.dagorne@ueb.eu amelie.gicquel@ueb.eu
02 99 14 14 59 02 23 23 79 83

ORESB

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne